

LE PARRAINAGE



L'École Communautaire de Magbenteh gérée par SSLDF a ouvert ses portes en octobre 2016 et accueille désormais plus de **268 enfants répartis dans 6 classes** (de 6 à 11 ans).

Le parrainage couvre les éléments suivants :

CHF 95/an

- L'uniforme de l'enfant
- Ses chaussures
- Le matériel scolaire
- Participation aux salaires des instituteurs/institutrices



Début du parrainage.

La période scolaire démarre en septembre pour se terminer en juin. Pour tout parrainage se concluant entre le mois de septembre et le mois de janvier, le montant total de la cotisation est dû pour l'année scolaire en cours. A partir du mois de février, et en accord avec le parrain/la marraine, nous suggérons d'attendre l'année scolaire suivante (dès septembre) pour démarrer le parrainage. Le montant de la cotisation annuelle est toutefois dû dès la conclusion du parrainage.



Déroulement de la procédure d'inscription d'un enfant sur place

- Un collaborateur de SSLDF reçoit les enfants et leurs parents (ou un membre de la famille) pour compléter le formulaire d'inscription.
- L'argent versé par le parrain/la marraine est payé directement à l'école. SSLDF s'adresse à une couturière locale pour la confection des uniformes (obligatoires dans les écoles).
- Le responsable de SSLDF rencontre les enfants parrainés au début de chaque année scolaire pour faire le point sur leurs évolutions scolaires et pour

renouveler leurs inscriptions dans notre programme de parrainage.

- A la fin de chaque année scolaire le parrain/la marraine reçoit une copie des résultats scolaires de son(sa) filleul(le).

Merci

Au nom de l'Association SSLDF et des enfants dont elle s'occupe, nous vous remercions pour votre contribution et vous adressons **UN GRAND MERCI POUR VOTRE GENEROSITE !** Grâce à vous, un enfant aura la chance de pouvoir aller à l'école.



DEUX TYPES DE PARRAINAGE S'OFFRENT À VOUS:

Tous les enfants que nous proposons au parrainage sont des enfants de l'École Communautaire de Magbenteh.



Le parrainage d'un enfant durant 1 année (renouvelable)

Vous soutenez un enfant pendant une année scolaire (septembre à juin) et vous décidez si vous désirez continuer votre parrainage d'année en année. Ces enfants sont exclusivement de l'école de Magbenteh.



Le parrainage d'un enfant pour toute sa scolarité

Vous désirez soutenir un enfant sur du long terme et le suivre durant toute sa scolarité. Il est cependant possible que cet enfant change d'établissement et parte dans une autre école. Dans ce cas-là, si sa nouvelle école se trouve à une trop grande distance de Magbenteh, nous ne serons malheureusement pas en position de le suivre par manque de personnel. Nous vous proposerons alors de parrainer un autre enfant de l'École de Magbenteh.

LES FORMALITÉS

Contactez-nous par email. Dès que votre choix s'est porté sur le parrainage d'un enfant, il(elle) devient votre filleul(le). Nous vous envoyons alors son formulaire d'inscription, sa photo ainsi que le formulaire de parrainage à nous retourner dûment complété dès que possible.



Votre contribution initiale de **95 CHF** pourra être réglée, soit via notre site internet ou au moyen du bulletin de versement que nous pouvons vous envoyer. Elle sera renouvelée annuellement à l'aide d'un nouveau bulletin de versement qui vous sera envoyé avant chaque nouvelle année scolaire. Les demandes de renouvellement de cotisations ont lieu durant le mois de juin afin que l'argent soit disponible pour la rentrée scolaire en août/septembre.

ACTION UN REPAS POUR TOUS!

**Ils ont faim !
Les enfants de l'Ecole
Communautaire de
Magbenteh ont
besoin de vous !**



**Il est difficile pour nous d'accepter que
certains enfants regardent les autres
manger à midi !**

Touchés par cette situation, nous avons décidé de lancer une **action immédiate** auprès de tous les parrains/marraines de notre association :

Les 268 élèves de l'Ecole Communautaire de Magbenteh peuvent bénéficier désormais d'un **repas de midi à la cantine** de l'école. Le gouvernement de Sierra Leone subventionne une partie de la nourriture mais cela ne suffit malheureusement pas pour offrir un repas à chaque enfant de notre école durant toute l'année scolaire.



**Soutenir le financement
d'un repas quotidien
pour chaque élève de
notre école pendant
toute son année
scolaire**



CHF 50/an

Avec votre aide, nous pourrons nous assurer l'organisation de repas de midi pour tous les élèves et ceci du mois de septembre au mois de juin !

COMMENT PARTICIPER ?

Il vous suffit de nous contacter à
parrainage@assl-ch.org



Un grand à vous

Merci

**pour votre
générosité
et votre soutien**